

Cfdt:

PSTE

MAGAZINE

INFORM'EXPRESS

N°519
Février 2026

MENSUEL DE LA FÉDÉRATION CFTD PROTECTION SOCIALE TRAVAIL EMPLOI

La solidarité

**peut changer
une vie.**



Vous êtes adhérent CFDT ? Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CFDT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.

Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.



La Macif et la CFDT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (frais médicaux⁽¹⁾, perte de salaire⁽²⁾, invalidité⁽³⁾, incapacité permanente⁽⁴⁾, décès)
- des dommages à votre véhicule personnel ou celui que vous avez pris en location lors de déplacements dans le cadre d'une mission ou d'un mandat syndical : prise en charge de la franchise ou montant des réparations⁽⁵⁾
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

De plus, vous êtes protégé par un contrat de Protection Juridique Vie Professionnelle. Le contrat a pour objet d'assurer la défense de tout adhérent CFDT dans l'exercice de ses activités professionnelles à la suite d'un litige avec un tiers lorsque sa responsabilité est recherchée devant une juridiction pénale, civile ou administrative pour faute, négligence ou omission non intentionnelle⁽⁶⁾.



Pour en
savoir plus,
scannez ce
QR Code



Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.

(1) Prise en charge à concurrence du plafond prévu dans le tableau des garanties présent aux Conditions Particulières et après intervention des régimes de protection sociale et autres assurances.

(2) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.

(3) Invalidité supérieure ou égale à 10%.

(4) Incapacité permanente à partir de 66%.

(5) La Macif prend en charge le montant de la franchise appliquée ou le montant des réparations en cas d'absence d'assurance dommages à concurrence de : 500 € pour les véhicules de 4 roues de moins de 3500 kg ; 300 € pour les véhicules terrestres à moteur de 2 ou 3 roues.

(6) Hors litiges relevant strictement du contrat de travail.

Crédit photo : Svitlanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Place aux jeunes !

Dans cet éditto, j'ai envie de vous parler de jeunesse. Pas seulement de l'âge, mais de cet élan, de cette énergie, de cette façon de remettre en question l'existant pour construire autre chose, autrement. Vous découvrirez dans les pages de ce numéro de février plusieurs portraits de jeunes militants et

militantes qui incarnent pleinement cet état d'esprit. Celui de Maxime, issu du syndicat Protection Sociale Bretagne, en page 12. Celui aussi, particulièrement fort, de Niga, du SYPS Alsace, dont le témoignage courageux à la tribune du dernier Conseil national confédéral a marqué les esprits (pages 16 à 19). La CFDT, c'est une histoire d'émancipation. Une valeur fondamentale, inscrite profondément dans notre ADN collectif. À la fédération PSTE, nous avons à cœur de la faire vivre autrement qu'en slogan : en la rendant concrète, tangible, quotidienne. C'est tout le sens de notre groupe jeunes fédéral.

Car non, ce groupe n'est ni un « bac à sable » ni un simple réseau. C'est un espace réel, où les jeunes peuvent penser, expérimenter, questionner, oser. Et parfois même bousculer. La rencontre récente entre le groupe jeunes et les responsables développement — pour aborder les enjeux cruciaux de la syndicalisation des jeunes, que vous retrouverez en page 11 — en est une nouvelle illustration. Là encore, ils et elles montrent qu'ils savent prendre place là où se décide l'avenir de notre organisation.

Le mode projet, si cher à notre fédération, est au cœur de leurs pratiques. Et les semaines à venir vont encore le confirmer : ces jeunes militantes et militants travaillent activement à la construction d'un grand événement fédéral consacré à la lutte contre les idées d'extrême droite. Une initiative ambitieuse, exigeante, ouverte. Conférences, ateliers, spectacles... Les 19 et 20 mai 2026 s'annoncent comme deux journées riches, pensées et portées par les jeunes talents militants de notre fédération.

Preuve, une fois encore, que lorsqu'on laisse les espaces, les histoires se construisent. Et pas seulement les leurs : c'est finalement toute notre organisation qui gagne en émancipation.



HÉLÈNE IBANEZ

• Fédération CFDT PSTE Protection sociale Travail Emploi : 51, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris - Tél. : 01 56 41 51 50 •
• Responsable de la rédaction : Hélène IBANEZ • Rédacteur en chef : Emmanuelle Perin •
• Maquette : Fanny BONNAL • Couverture : Photo DR •

SOMMAIRE

ACTUALITÉ DES SECTEURS

**France Travail condamné par la CNIL :
une amende historique pour un établissement
public administratif**

**Aidants : des négociations qui avancent,
la CFDT en première ligne pour des droits
concrets**

**La Fabrique du changement : répondre à la
fatigue militante, renforcer notre efficacité
collective**

**Responsables développement et groupe
fédéral jeunes, regards croisés**

Génération moins de 36 ans

**Assemblée générale du SIPROLOR :
une AG placée sous le signe du dynamisme et
de la créativité**

Un bureau, des visages, des engagements.

**Construire des ponts et pas des murs !
Le portrait syndical de Niga Kadir.**

Déclaration CNC

UN SYNDICALISME D'ADHÉRENTS

GRAND ANGLE

ACTUALITÉ DES SECTEURS



France Travail condamné par la CNIL : une amende historique pour un établissement public administratif

C'est une décision qui fera date. Par une délibération du 22 janvier 2026, la CNIL a condamné France Travail à une amende de 5 millions d'euros, à la suite d'une violation massive de données personnelles survenue en mars 2024 et concernant 36,8 millions de personnes. Au-delà du montant, inédit pour un établissement public administratif (EPA), cette sanction revêt une portée symbolique et politique majeure. Elle marque un tournant : la protection des données n'est plus un sujet périphérique, mais une exigence centrale, y compris – et surtout – pour les opérateurs publics chargés de missions essentielles.

Une transformation menée au pas de charge.

La décision de la CNIL met en lumière une chaîne de responsabilités défaillante. La violation massive de données intervient dans un contexte de transformation accélérée de l'établissement, sous l'effet notamment de la loi « plein emploi ». L'ouverture du système d'information à de multiples partenaires, la multiplication des accès et des interconnexions, ainsi que la pression constante sur les délais et les moyens ont profondément modifié l'architecture et la gouvernance des données. Or, comme le rappelle la CNIL à travers sa sanction, ces évolutions ne peuvent se faire sans garanties solides en matière de sécurité et de conformité RGPD. L'autorité estime ainsi que les mesures mises en œuvre n'ont pas été à la hauteur des risques encourus.

Des recommandations insuffisamment prises en compte.

Le point le plus préoccupant tient au fait que les risques étaient identifiés. En interne, des analyses d'impact relatives à la protection des données

(AIPD) avaient mis en évidence des failles et les mesures nécessaires pour y remédier. Les salariés-e-s avaient alerté. Pourtant, ces alertes n'ont pas été suffisamment prises en compte. Plus largement, l'ouverture des systèmes d'information à de multiples partenaires s'est opérée sans respect de l'ensemble des préconisations de la CNIL. Cette mention est centrale. Elle signifie que l'établissement a poursuivi des choix structurants alors même que le régulateur avait émis des recommandations destinées à encadrer et sécuriser ces évolutions.

L'État impose, l'opérateur dispose.

La situation pose également la question des responsabilités respectives. Les orientations stratégiques – accélération des réformes, élargissement des partenariats, ouverture accrue des systèmes – relèvent d'abord de choix politiques impulsés par l'État. Mais France Travail, en tant qu'établissement public administratif, conserve la responsabilité de la mise en œuvre opérationnelle. Ouvrir des accès, contractualiser avec des partenaires, déployer des outils numériques engage sa responsabilité juridique, notamment au regard du RGPD. L'amende de 5 millions d'euros rappelle ainsi qu'un EPA n'est pas exonéré des obligations applicables à tout responsable de traitement. La mission de service public n'atténue pas l'exigence de sécurité ; elle la renforce.

Un paradoxe pour les agents.

La décision met également en lumière un paradoxe préoccupant. Alors que les agents-e-s de France Travail sont étroitement contrôlés-e-s et peuvent être sévèrement sanctionnés-e-s en cas de violation de données liée à un détournement de finalité, le système global s'est révélé vulnérable. Depuis 2022,

l'établissement a poursuivi des choix structurants, notamment via le RPE, le recours à des outils Microsoft et des partenariats tels que LinkedIn, plateforme extra-européenne fondée sur l'exploitation des données personnelles. Les élu-e-s du CSEC ont demandé à l'unanimité l'arrêt de l'expérimentation LinkedIn, sans être entendu-e-s.

Pour la CFDT : se mettre en conformité et écouter les alertes.

Pour la CFDT France Travail, cette condamnation doit marquer un changement concret et rapide. L'établissement doit se mettre pleinement en conformité avec les exigences du RGPD et les recommandations de la CNIL, et y consacrer les moyens humains, techniques et financiers nécessaires. La transformation numérique ne peut plus se faire à moyens constants ni sous contrainte permanente de délais. La sécurité des systèmes d'information et la protection des données doivent devenir des priorités stratégiques, au même niveau que les objectifs de performance ou de déploiement. La CFDT affirme également son soutien aux collègues de la Direction des systèmes d'information (DSI) et aux équipes en charge de la protection des données. Ces professionnel-le-s, identifient les risques, formulent des alertes, proposent des solutions. Ils et elles doivent être pleinement entendus-e-s lorsque des failles sont détectées ou que des choix techniques présentent des vulnérabilités.

Faire de cette amende historique un véritable électrochoc, c'est d'abord reconnaître l'expertise interne, renforcer les équipes concernées et garantir que plus aucune alerte sérieuse ne reste sans réponse. ■

Aidants : des négociations qui avancent, la CFDT en première ligne pour des droits concrets

Dans le paysage social de la Sécurité sociale, la question des salariés aidants occupe une place centrale depuis plusieurs années. Les négociations menées depuis quelques mois, ont permis de faire un état des lieux précis : si le dispositif dédié aux aidants est salué pour son ambition, force est de constater qu'il reste encore trop souvent en retrait des politiques de ressources humaines et insuffisamment connu des managers.

Ce constat, partagé par l'ensemble des acteurs, révèle un paradoxe : des droits existent, mais leur application concrète dans le quotidien des organismes tarde à se concrétiser. L'employeur reconnaît que les mesures mises en place il y a cinq ans n'ont pas encore trouvé toute leur place dans les pratiques managériales courantes. Pour Patrick Meyere, secrétaire du secteur Sécurité sociale, la priorité est désormais claire : *« Il faut rendre ce dispositif plus accessible et mieux l'ancrer dans les routines des équipes encadrantes. »* Une déclaration qui résume l'enjeu principal de ces négociations : passer des intentions aux actes.

L'un des points abordés lors des discussions concerne **la prévention des ruptures de parcours professionnels** liées à l'aidance. La CFDT a insisté sur la nécessité d'agir en amont, avant que les situations ne deviennent critiques. L'idée ? Proposer des solutions concrètes, comme des parcours de mobilité ou de reconversion, y compris interbranches, pour les salariés dont le maintien dans leur poste ou leur métier devient difficile en raison de leur rôle d'aidant. L'objectif est simple : éviter que l'épuisement ou l'inadaptation ne conduisent à des départs forcés ou à des inaptitudes. Plutôt que de gérer les crises une fois qu'elles surviennent, la CFDT défend une approche proactive, permettant d'accompagner les salariés avant que leur situation ne se dégrade. L'employeur a réagi positivement à cette demande, s'engageant à retravailler ces propositions pour les intégrer aux outils existants. Cependant, la question de **la reconnaissance de l'épuisement lié**



à l'aidance reste un sujet de débat. Si l'employeur ne conteste pas la réalité de cette fatigue, il préfère éviter le terme d'« usure professionnelle », jugée trop connotée, et privilégie une formulation plus générale. Comme Patrick Meyere, le rappelle *« il est essentiel de nommer les choses pour mieux les combattre : l'aidance, bien qu'extra-professionnelle, a un impact direct sur la vie au travail, et cet impact doit être pleinement pris en compte dans les politiques de santé et de qualité de vie au travail. »* Une position qui souligne l'importance de reconnaître officiellement les défis liés à l'aidance pour mieux y répondre.

Pour que le dispositif soit efficace, il doit être connu de tous. Les discussions portent également sur les outils de sensibilisation (e-learning, ateliers, webinaires) et une refonte de l'auto-diagnostic. L'une des avancées les plus concrètes de ces négociations concerne le **« panier de prestations »**, qui regroupe les aides disponibles pour les salariés aidants. Jusqu'à présent, ce panier était souvent perçu comme une aide financière. Désormais, l'accent est mis sur **l'allocation de temps et de services**, une approche plus globale qui répondrait mieux aux besoins réels des aidants. Deux évolutions majeures sont en cours de discussion : **L'extension du panier aux aidants accompagnant une personne classée en GIR 5 et l'instauration d'un montant uniforme**

pour toutes les prestations, afin de simplifier l'accès et d'éviter les disparités entre les salariés. La CFDT a proposé un plafond de **1200 €**, un montant qui fera l'objet d'arbitrages lors des prochaines réunions. Pour Patrick Meyere, *« le panier aidants, ce n'est pas d'abord une question d'argent, mais une allocation de temps et de services. Et surtout, il faut que son accès soit sécurisé, y compris pour les aidants de personnes en GIR 5. »* Une position qui reflète une volonté de rendre le dispositif plus inclusif et plus équitable.

Au-delà des aspects techniques, ces négociations sont l'occasion de faire évoluer les mentalités et de reconnaître pleinement le rôle des salariés aidants. Les négociations se poursuivent pour concrétiser ces engagements et garantir un accès sécurisé aux droits des aidants. Un enjeu de taille, alors que le nombre de salariés concernés ne cesse d'augmenter avec le vieillissement de la population. Comme le souligne Florence Puget, Secrétaire nationale *« ces négociations sont une opportunité de faire bouger les lignes et de donner aux salariés aidants les moyens de concilier leur vie professionnelle et leur rôle d'aidant, sans avoir à choisir entre les deux. »* Une ambition qui nécessite une mobilisation continue, mais aussi une volonté politique forte pour transformer les promesses en réalités.

À suivre ! ■

UN SYNDICALISME D'ADHÉRENTS

UN SYNDICALISME
D'ADHÉRENTS



la fabrique
du changement

La Fabrique du changement : répondre à la fatigue militante, renforcer notre efficacité collective

Entre janvier 2023 et janvier 2024, la Confédération a mené une vaste écoute du terrain dans le cadre des « Rendez-vous des syndicats ». Les Syndicats de la PSTE se sont largement mobilisés lors de ces rencontres. De ces échanges sont ressortis quatre grands chantiers, rassemblés sous une même démarche : « La Fabrique du changement ». Objectif : partir des réalités militantes pour simplifier, outiller et redonner du souffle à l'action syndicale.

Un premier bilan a été partagé avec les syndicats au premier semestre 2024 dans les URIs, et un point d'étape a été présenté aux syndicats lors de deux webinaires confédéraux (16 et 26 janvier), conçus pour faire le point sur ce qui a été réalisé, ce qu'il reste à faire, partager les difficultés et ajuster les réponses.

Un constat central : la fatigue militante.

Au cœur des retours, un mot revient : fatigue. Fatigue liée au cumul des mandats, à la baisse des moyens, à la complexité des fonctionnements, mais aussi à un besoin d'accompagnement plus concret, à une charge administrative lourde, à des questions juridiques parfois peu lisibles et à une information jugée trop redondante. La Fabrique du changement s'attaque à ce nœud central en articulant quatre chantiers complémentaires, pensés pour alléger la charge et renforcer le pouvoir d'agir.

Quatre chantiers pour changer nos pratiques et mieux soutenir l'engagement.

► 1. Faire vivre notre démocratie, alléger notre fonctionnement.

Premier axe : revitaliser la démocratie interne et favoriser davantage de participation, de débats

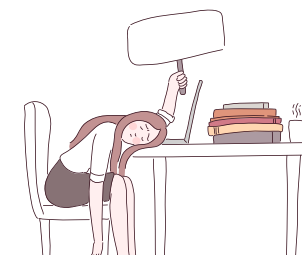
et de respect des décisions prises. Le congrès demeure un repère structurant, temps de respiration démocratique, à penser avant, pendant et après. En parallèle, un travail de clarification avance : le fonctionnement n'est pas « compliqué », il est complexe. L'enjeu est que chacune et chacun connaisse son rôle et celui des autres, avec des repères partagés en construction.

► 2. Accompagner et former : muscler les militants, sécuriser les prises de mandat et les parcours militants.

Les besoins exprimés convergent vers un accompagnement personnalisé, concret, « à la carte », fondé sur un diagnostic partagé et un engagement mutualisé. Dans cette logique, des conventions d'accompagnement ont été mises en place et continuent de se déployer. Côté formation, l'ambition est claire : renforcer la culture politique, proposer des itinéraires plus lisibles, éviter les redites, moderniser les formats, faire monter en compétence les formateurs et se doter d'indicateurs d'impact. La démarche intègre aussi un enjeu majeur : mieux reconnaître les compétences acquises dans les mandats. Des outils de valorisation se déploient progressivement, avec un réseau de référents et des partenariats pour faciliter la reconnaissance des expériences militantes et l'accès à des ressources utiles (orientation, formation, visibilité des compétences).

► 3. Mieux communiquer et innover : sortir des silos, faire circuler ce qui marche.

La cellule Innov'Action vise à faire évoluer nos pratiques et à rompre avec le travail en silos. Elle teste,



et de respect des décisions prises. Le congrès demeure un repère structurant, temps de respiration démocratique, à penser avant, pendant et après. En parallèle, un travail de clarification avance : le fonctionnement n'est pas « compliqué », il est complexe. L'enjeu est que chacune et chacun connaisse son rôle et celui des autres, avec des repères partagés en construction.

► 4. Mutualiser : alléger la charge et rendre l'action plus fluide.

La mutualisation s'impose comme une réponse opérationnelle à la lourdeur administrative et à la dispersion des tâches. L'idée est simple : dégager du temps utile pour l'activité syndicale, sécuriser les processus, et éviter que l'énergie militante ne se perde dans des contraintes évitables.

Et maintenant ?

La Fabrique du changement n'est pas un « projet de plus » : c'est une méthode pour traiter les irritants, renforcer la démocratie syndicale et préserver l'engagement en agissant sur les causes de la fatigue militante. Les congressistes de Bordeaux 2026 retrouveront ces thématiques dans le rapport d'activité et la résolution confédérale. L'enjeu, pour la PSTE comme pour l'ensemble de la CFTD, est de transformer ces chantiers en leviers concrets, utiles au quotidien, au service des équipes et des adhérents. ■

CAISSE DE PREVOYANCE DES AGENTS DE LA SECURITE SOCIALE ET ASSIMILES

Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale



Prestations servies :

- **Pension d'invalidité complémentaire**
- **Capital-décès**
- **Rente de conjoint – de partenaire lié par un PACS et de concubin**
- **Rente d'éducation**

Fonds social :

- **secours exceptionnels aux bénéficiaires d'une pension complémentaire d'invalidité en cours de service et aux ayants droit d'un assuré décédé bénéficiaires de prestations en cours de service**

Responsables développement et groupe fédéral jeunes, regards croisés



Parce qu'ils sont aussi force de proposition et attendent qu'on vienne à eux, la Fédération PSTE a souhaité que le groupe des responsables développement puisse rencontrer et surtout échanger avec le groupe fédéral jeunes. Tel qu'annoncé dans les résolutions du congrès fédéral de juin 2025

“La fédération PSTE poursuivra le développement des stratégies de syndicalisation à destination de publics spécifiques et la mutualisation des pratiques syndicales à travers les réseaux développement, jeunes, cadres ainsi que d'autres si nécessaire.”

Une diversité prête à s'engager.

Première étape avec le groupe des RD : une déstructuration mentale de la notion, via le portrait chinois et des approches sociologiques : un jeune ou des jeunes ? Une jeunesse ou des jeunes ? Car connaître sa cible est la première marche de la méthodologie d'un plan de développement et d'actions à mettre en place. Dans la continuité, le groupe RD a travaillé autour d'actions, pouvant ciblant les jeunes de moins de 35 ans, qu'ils soient adhérents ou sympathisants. Ces actions (webinaires courts, café orange sur une thématique ou encore une journée à la ferme intitulée « la petite CFDT dans la prairie ») ont été ensuite présentées au groupe fédéral jeunes.

Débats, rajouts... des discussions intenses entre les militants présents qui s'accordent sur au moins un

axe : montrer aux jeunes tout ce que l'on fait dans nos syndicats. Les jeunes se sont détournés des modes traditionnels politiques et syndicalistes. Il faut expliquer aux jeunes à quoi sert le syndicat. Les jeunes veulent qu'on les écoute, qu'on les comprenne, qu'on leur parle autrement. Et surtout, qu'on leur donne envie d'agir avec nous. Fédération, comme syndicat, avons tout à y gagner. Car intégrer les jeunes, ce n'est pas simplement renforcer nos effectifs : c'est enrichir notre pensée, renouveler nos pratiques, incarner une diversité générationnelle qui reflète la société.

Comme le précisait Marylise LEON lors du dernier congrès de l'UC Cadres fin 2025 : *“Il faut permettre à des jeunes d'accéder à des responsabilités, prenez la place que vous souhaitez occuper. Ce n'est peut-être pas forcément une habitude dans la maison (...) mais c'est faire confiance à des plus jeunes qui n'ont pas forcément le même parcours, le même regard, la même expérience, à la fois du travail, des mandats syndicaux.”*

Mais pour cela, il nous faut changer. Il nous faut sortir de nos habitudes, interroger nos modes d'organisation, et faire une place réelle à la parole et à l'initiative de la jeunesse. Cela commence par des gestes simples mais puissants : aller vers eux, leur proposer, leur confier des responsabilités, valoriser leur regard.

Du concret : la lutte contre les idées d'extrême droite.

Lors de sa séance de décembre 2025, le bureau fédéral a validé le projet d'un événement militant consacré à la lutte contre les idées d'extrême-droite qui se tiendra les 19 et 20 mai 2026. Depuis plus de 20 ans, la fédération PSTE a mis en place une politique volontariste qui a permis à de nombreux jeunes de trouver leur place et de militer au sein de notre organisation. Par ce projet, la Fédération confirme cette volonté. Puisque le groupe jeunes travaille de concert avec le groupe fédéral en charge de l'organisation de l'événement. Ainsi l'animation sera majoritairement portée par les jeunes formés à la prise de parole en public en janvier dernier. Cette formation a été spécialement conçue et adaptée au groupe jeunes fédéral afin que ces derniers soient autonomes dans les différents événements qui seront portés par eux tout au long de cette mandature. Cette année il s'agira de la lutte contre les idées d'extrême-droite qui se tiendra les 19 et 20 mai 2026. En 2027, ce sera le retour de THE EVENT, en collaboration avec les autres structures fédératives.

Lien utile : Un outil créé par le groupe fédéral jeunes pour approcher les jeunes : https://pste.cfdt.fr/portail/pste/actualites/kit-d-adhesion-a-destination-des-jeunes-srv1_1576615

Génération moins de 36 ans

Trouver sa place, évoluer et s'engager, même sans tout maîtriser au départ.

Portrait de Maxime, jeune militant émancipé !



Je m'appelle Maxime, j'ai 34 ans et je suis militant au sein de la CFDT Protection Sociale Bretagne.

Si je devais résumer mon engagement syndical en un mot, ce serait celui-ci : **émancipation**. Je me souviens très bien du moment où tout a commencé. Nous étions en février 2024, en fin de journée. Je sortais tout juste de la maternité, mon deuxième garçon venait de naître quelques jours plus tôt. C'est à ce moment-là que Philippe, délégué syndical dans mon entreprise, m'appelle. Il me dit simplement : « *Écoute, j'ai quelque chose à te proposer.* » À ce moment précis, je ne le savais pas encore, mais j'étais à un tournant. Un tournant personnel, évidemment, mais aussi professionnel et militant. Lorsqu'il m'a proposé de devenir représentant CFDT au CSE, j'ai dit oui. Sans tout mesurer. Sans tout connaître. Mais avec l'envie de m'engager. Les élections de mars 2024 marquent une étape importante : la CFDT devient majoritaire. Pour moi, tout s'accélère. Je découvre ce qu'est réellement un CSE, le travail de préparation des dossiers, les échanges avec les équipes, les débats avec la direction, mais aussi avec d'autres organisations syndicales. J'apprends. Beaucoup. Et surtout, je n'apprends pas seul.

En avril 2024, je participe à mon premier congrès du syndicat. On me propose alors de me présenter au sein du collège « jeunes » du bureau syndical. Là encore, je ne maîtrise pas tous les codes, mais je me reconnais dans les valeurs portées. J'accepte. Je suis élu. Une nouvelle étape commence. Les mois suivants sont intenses. Formations, réunions, bureaux syndicaux, CSE... Je mesure progressivement la diversité des missions syndicales et la richesse du collectif. Nous sommes plusieurs à débiter ensemble, à apprendre ensemble, à grandir ensemble. En novembre 2024, on me confie l'animation d'une réunion d'adhérent-es de la section, devant une trentaine de personnes. Un exercice inédit pour moi. Là encore, j'ai dit oui. Cette journée sera aussi l'occasion de présenter un nouvel outil de communication : La Petite Gazette de vos Représentants. Une manière concrète de faire vivre le lien syndical. Puis, en avril 2025, Philippe revient vers moi, avec Katia (la secrétaire générale de notre syndicat), pour me proposer une nouvelle responsabilité. Suite au départ d'une membre de la commission exécutive et après un vote du bureau syndical, je deviens référent développement et communication de la CFDT Protection Sociale Bretagne. Plus récemment encore, j'ai intégré le groupe jeunes de la fédération. Nos échanges, nos réflexions collectives, notre regard parfois différent sur le syndicalisme d'aujourd'hui m'ont profondément marqué. Il y a là une vraie énergie, une émulation, et surtout la conviction que notre engagement a du sens. Si, il y a quatre ans, on m'avait dit que je serais là aujourd'hui, je n'y aurais sans doute pas cru. J'ai appris sur les droits des travailleur-euses, sur le fonctionnement et l'action de la CFDT, mais aussi sur moi-même. J'ai découvert des capacités que je ne me connaissais pas. C'est aussi cela, pour moi, l'émancipation : trouver sa place, évoluer et s'engager, même sans tout maîtriser au départ. Mon parcours montre qu'à la CFDT, les jeunes ont toute leur place pour apprendre, s'engager et assumer des responsabilités. Cet engagement n'aurait pas été possible sans la confiance et le soutien des militant-es qui m'ont accompagné. Alors un grand merci à elles et à eux ! ■

Privilegier une montée en compétences progressive

témoignage de Katia Folligné, SG PS Bretagne

Secrétaire générale du syndicat Protection Sociale Bretagne depuis 2021, j'ai très tôt été confrontée à un constat : notre organisation était vieillissante. C'est dans ce contexte qu'en 2022, Philippe, délégué syndical UGECAM et membre de la commission exécutive, attire mon attention sur Maxime, un jeune salarié, porteur d'idées nouvelles. Le syndicat adopte alors une posture volontairement progressive : observer, accompagner et laisser le temps à l'engagement de se construire. En 2023, Maxime participe à un événement jeunes organisé par l'URI Bretagne. Cette expérience est fédératrice. Il s'investit davantage, notamment sur les questions de communication. Lors de l'assemblée générale de sa section, il présente un nouveau format d'information, La petite gazette de vos représentants. Le message est clair : parler aux salariés autrement, sans renoncer au fond. Son potentiel apparaît, reste à consolider la dimension politique. En 2024, tout s'accélère. Il devient représentant CFDT au CSE de son établissement et rejoint notre instance décisionnelle. Le syndicat fait de nouveau le choix de refuser l'aspiration immédiate par les structures et de privilégier une montée en compétences progressive. L'engagement syndical doit rester émancipateur et compatible avec les temps de vie, en particulier lorsque l'on est jeune parent. Cette exigence est au cœur de notre Résolution. En 2025, il intègre la commission exécutive en charge de la communication et du développement. Sa présence enrichit notre syndicat et nous pousse à adapter nos pratiques. Mon regard de responsable syndicale réaffirme une réalité : l'engagement militant n'est jamais une aventure individuelle. Sans délégué syndical pour repérer, sans structure interprofessionnelle et fédérale pour structurer, sans formation pour consolider et sans syndicat pour accompagner, les parcours restent fragiles et les militants s'épuisent. Je constate aussi que la force de notre organisation collective permet de préparer les responsables de demain et de construire un syndicalisme CFDT durable et tourné vers l'avenir. Le parcours de Maxime montre ce que l'engagement syndical rend possible pour un individu ; il démontre surtout ce que seule une organisation collective peut faire émerger chez chacun.

Assemblée générale du SIPROLOR : une AG placée sous le signe du dynamisme et de la créativité



Le 3 février 2026, les militantes et militants du SIPROLOR se sont retrouvés à Nancy pour leur assemblée générale, un moment fort de la vie du syndicat. Cette rencontre a permis de faire le bilan des deux années écoulées et de mettre en lumière le travail réalisé au plus près des sections syndicales.

Un bilan présenté de manière originale.

Plutôt qu'un rapport d'activité traditionnel, le bureau du syndicat a fait le choix d'une présentation vivante et créative. Le bilan a ainsi été décliné sous forme de scénettes et de mini-interviews, offrant une manière ludique et dynamique de retracer les actions menées. Cette formule a permis de maintenir l'attention de l'assemblée tout en donnant à voir le syndicat à travers celles et ceux qui, quotidiennement, accompagnent les sections sur le terrain. Les participantes et participants ont salué cette approche accessible, incarnée et fidèle à la réalité de l'action syndicale.

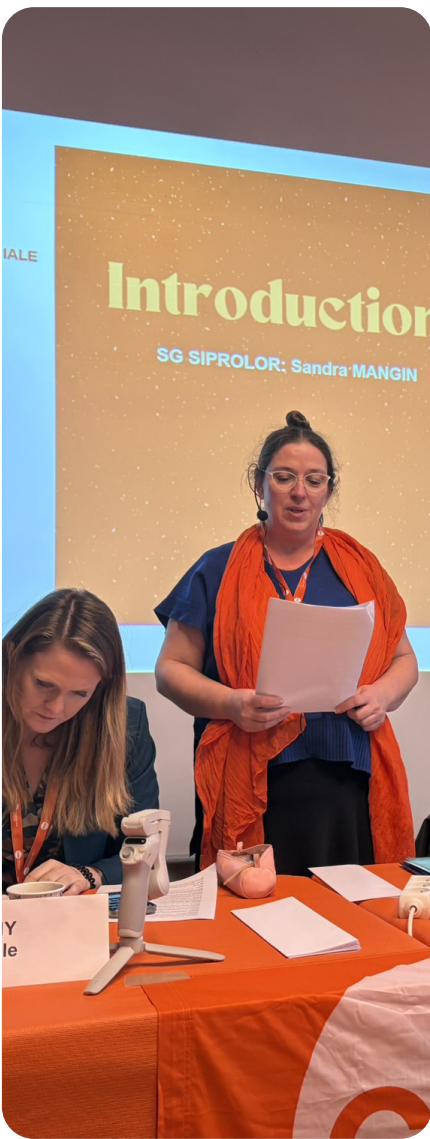
L'accompagnement des sections : au cœur de l'action.

Au fil des séquences présentées, une constante est

apparue : l'importance accordée par le SIPROLOR à l'accompagnement des sections syndicales. Structuration des équipes, formation, renouvellement générationnel, présence renforcée sur les sites : ces deux années ont été marquées par un réel dynamisme de terrain. Le syndicat a ainsi mis le lien avec les militantes, militants et adhérents au cœur de son projet, avec la volonté affirmée de soutenir les équipes au plus près de leurs besoins. Les moments de convivialité ont également joué un rôle essentiel. Ils ont permis d'aborder collectivement des sujets revendicatifs majeurs tels que la QVCT, l'égalité ou encore la transition juste. Parmi les actions déployées, les nombreux cafés orange organisés au cours de ces deux années ont constitué un vecteur privilégié pour aller à la rencontre des salarié-es. Les interventions des sections syndicales pendant l'assemblée ont d'ailleurs largement témoigné de l'importance et de l'efficacité de cet accompagnement, unanimement salué.

Penser le lien tout au long de la carrière... et au-delà.

Fidèle à sa vision d'un syndicalisme qui accom-



pagne les salariés sur toute la durée de leur vie professionnelle et même après, le SIPROLOR avait également invité l'Union Locale des Retraités (ULR). Cette intervention a permis de présenter les services, actions et dispositifs proposés aux adhérents retraités, rappelant ainsi que l'engagement syndical ne s'arrête pas au moment du départ en retraite. ■



Un bureau, des visages, des engagements.

Pour ce cinquième épisode, on continue la série des portraits chinois avec un nouveau regard sur le Bureau fédéral. L'idée reste la même, mais le portrait est unique : à travers quelques questions rapides, on découvre une personnalité, une façon de militer, des valeurs qui se disent parfois entre les lignes. Des réponses franches, parfois drôles, parfois touchantes — et, au fil des épisodes, un fil rouge qui se confirme : c'est la diversité des tempéraments et la confiance dans le collectif qui font avancer la PSTE.



LAURINE ROTH

Peux-tu te présenter brièvement ?
Salariée CAF 93 ; adhérente depuis 04/2016, Secrétaire Nationale avec en dossiers le secteur Mutualité et protection sociale.

Si tu étais une valeur syndicale, tu serais...
La solidarité.

Si tu étais un moment de vie militante, tu serais...
Les campagnes de développement.

Si tu étais une cause à défendre, tu serais...
Le pouvoir d'achat.

Si tu étais un mot qui résume ton engagement, tu serais...
La ténacité.

Et pour finir, si tu devais choisir ton carburant de vie hors syndicat, ce serait...
L'amour.



PATRICK MEYERE

Peux-tu te présenter brièvement ?
Masseur-Kinésithérapeute depuis bientôt 30 ans ! Tombé dans le syndicalisme tout d'abord de façon corporatiste lors de la création du Syndicat Alizé, puis parti à la découverte de la CFDT depuis 2014. Un parcours professionnel ayant connu de nombreux écueils, tous surmontés, non sans quelques cicatrices. Un parcours syndical du même acabit et plutôt intense. Enfin, côté personnel... on va garder un peu de mystère, l'épisode cascade à trottinette devrait suffire à vous en faire une idée

Si tu étais une valeur syndicale, tu serais...
L'humanisme, derrière chaque situation, il y a à minima une personne.

Si tu étais un moment de vie militante, tu serais...
Les tournées auprès des salariés, le carburant du syndicalisme !

Si tu étais une cause à défendre, tu serais...
La lutte contre les discriminations et l'injustice.

Si tu étais un mot qui résume ton engagement, tu serais...
Multitâches, j'avoue apprécier les couteux suisses ou autres du genre Leatherman, du coup, j'aime à me transformer en un outil du type, le psy, c'est par où ?!

Et pour finir, si tu devais choisir ton carburant de vie hors syndicat, ce serait...
Ce serait mes proches non sans quelques touches de lecture en tous genres, de jeux de rôle, de jeux de société et d'activités sportives diverses et variées, bien que plus que limitées actuellement !



FLORENCE PUGET

Peux-tu te présenter brièvement ?
La soixantaine qui débute... et Montpelliéraine d'origine (oui, celle qui a troqué, il y a 40 ans, le soleil, la plage et le pastaga contre les Alpes, le gratin dauphinois et la Chartreuse verte !). À la CFDT depuis 2020, j'ai enchaîné les mandats comme d'autres enchaînent les épisodes de leur série préférée : secrétaire de CE, CHSCT, DP, DS, SGA PS AURA, Secrétaire du Secteur sécu et maintenant Secrétaire nationale.

Si tu étais une valeur syndicale, tu serais...
L'égalité car je refuse les fatalités et les inégalités.

Si tu étais un moment de vie militante, tu serais...
Ce moment où, après des semaines, des mois à négocier, on obtient enfin gain de cause. Pas pour les remerciements ou les communiqués, mais parce qu'on se rappelle pourquoi on y a mis tant de temps, d'énergie et parfois de soirées et de week-ends. Parce qu'on se dit : «Bon, ben c'est pour ça qu'on le fait.»

Si tu étais une cause à défendre, tu serais...
Le droit à un travail qui ne vous use pas.

Si tu étais un mot qui résume ton engagement, tu serais...
On ne lâche rien ! Bon, d'accord, techniquement, c'est trois mots... mais comme je suis du Sud, je compte ça pour un seul. Et puis, c'est comme le pastaga : ça ne se dilue pas !

Et pour finir, si tu devais choisir ton carburant de vie hors syndicat, ce serait...
Un apéro improvisé au bord de la plage, avec des tapas qui n'en finissent pas, des blagues pourries et cette sensation de «c'est bon de vivre» !

GRAND ANGLE



Construire des ponts et pas des murs !

Le portrait syndical de Niga Kadir.

Emmanuelle Perin : Peux-tu me dire qui tu es aujourd'hui au sein de la CFDT ?

Niga Kadir : J'ai bientôt 33 ans. Je suis une jeune militante CFDT, engagée dans ma section Mutest, en Alsace. C'est une mutuelle régionale. Je fais partie du syndicat SYPS Alsace, et de son bureau exécutif.

EP : Et ton ancienneté à la CFDT ?

NK : Je suis adhérente depuis mars 2024, ça va faire deux ans. Je suis aussi dans le groupe Jeunes à la fédération PSTE et à l'URI Grand Est.

EP : Qu'est-ce qui t'a fait franchir le pas d'adhérer à la CFDT ?

NK : C'était à la suite d'une complication dans mon entreprise. Il y a eu un nouveau système de management qui ne me convenait pas. Je restais diplomate, mais il y avait des incohérences que je n'acceptais pas. Un collègue m'a dit : « Pourquoi tu ne te syndiquerais pas ? » Alors je lui ai demandé ce que c'était, comment ça marche, etc. Et je me suis syndiquée à la CFDT à ce moment-là.

EP : Et après ?

NK : J'ai eu la chance d'adhérer trois mois avant

l'événement « Effervescence ». J'y ai été propulsée : j'ai découvert la CFDT, une grande maison, très conviviale et solidaire.

EP : Qu'est-ce qui a été le plus dur pour toi au début, en tant que militante ?

NK : Les codes, toute l'organisation. Et aujourd'hui, j'apprends encore. La CFDT, c'est une grande maison avec plein de pièces. Il faut réussir à s'y retrouver et à se faire une place.

EP : Et en tant que jeune, c'est différent ?

NK : Oui, parfois c'est un peu compliqué. Mais en même temps, on a aussi des facilités : les plus expérimentés sont là pour nous guider, nous expliquer. Cependant, je suis dans une branche — la mutualité — où il y a très peu d'heures syndicales. Je n'en ai pas, car je n'ai pas encore de mandat local. J'ai envie de faire des choses, mais je suis bloquée.

EP : Même si ton parcours militant est court, peux-tu nous dire si tu as progressé sur une compétence en particulier ?

NK : Oui : la prise de parole. Et aussi le fait de poser des questions, d'exprimer mes idées, même si j'ai encore des blocages. La CFDT m'a aussi permis

d'avoir un peu plus confiance en moi et de m'obliger à sortir de ma zone de confort.

EP : Tu as pris la parole devant l'une des instances les plus importantes de la CFDT, le CNC. Qu'est-ce qui t'a poussée à témoigner ?

NK : C'était un témoignage sur mon parcours de vie. Au départ, je ne me sentais pas très légitime. J'ai un parcours assez atypique et j'avais tendance à me dire qu'il y a pire, à relativiser. Je pensais que d'autres avaient davantage leur place pour témoigner.

EP : Et qu'est-ce qui t'as fait basculer ?

NK : J'ai surtout pensé au message que je voulais faire passer. Il y a mon parcours d'exilée, de clandestine, etc., mais le message final, c'était : s'ouvrir à l'autre, dialoguer entre les cultures, construire des ponts et pas des murs. Et dire que le racisme, c'est la peur d'autrui, la peur de ce qu'on ne connaît pas.

EP : Et la solidarité, dans tout ça ?

NK : Quand il y a de la solidarité — au niveau syndical, à la CFDT, mais aussi dans les associations, la Croix-Rouge, etc. —, quand on tend une main, on peut la saisir et faire de belles choses en collectif.

EP : Aujourd'hui, ton combat syndical numéro un, c'est quoi ?

NK : La discrimination, sous toutes ses formes. Et aussi la reconnaissance des minorités.

EP : Et si on se projette : dans deux ans, tu te vois comment dans ton parcours militant ?

NK : J'aimerais être encore plus intégrée à la CFDT, avoir plus de moyens, et aller davantage vers les questions internationales : discrimination, immigration.

EP : Si tu devais convaincre un ou une jeune collègue d'adhérer, tu lui dirais quoi ?

NK : Déjà, j'expliquerais ce que c'est, un syndicat, comme on me l'a expliqué : ce n'est pas « juste contre l'employeur ». Ça permet d'avoir un soutien moral, des outils. C'est une protection. On protège sa santé avec des mutuelles ; on protège sa voiture, sa maison, contre des risques qui pourraient arriver. Mais le risque au travail existe aussi : les gens ne pensent pas à « assurer » leur travail.

EP : Et un message pour un jeune, justement ?

NK : Si le jeune n'exprime pas ses besoins, ses idées, sa motivation, personne ne le fera à sa place. Personne ne connaît les besoins et les envies d'autrui.

Nous vous invitons à découvrir, dans les pages suivantes, le témoignage de Niga, digne et poignant, qui a conquis l'ensemble des délégués de la CNC de février 2026. ■

Déclaration CNC

C'est Niga Kadir, militante jeune du SYPS Alsace et membre du groupe jeunes PSTE qui est montée en tribune devant les délégations de l'ensemble des URI et des fédérations au Conseil National Confédéral le 17 février dernier. Retrouvez ci-dessous l'intégralité de son intervention.



À six ans, Lana ne savait pas encore nommer l'injustice. Mais elle la ressentait déjà. Puis un jour, tout bascule.

On lui annonce qu'elle doit quitter sa maison, sa famille, ses cousins, ses jeux, son école, son monde.

Sa tante est gravement malade : une tumeur au cerveau qui la rend peu à peu aveugle, fragile, dépendante. Elle doit être soignée en Europe.

Et pour sa mère, c'est l'unique chance de fuir les menaces, de sauver sa fille, de lui offrir un avenir.

Le voyage commence. À la frontière entre le Kurdistan irakien et la Turquie, les adieux sont déchirants. Les pleurs résonnent longtemps.

Lana promet de revenir. Elle ne comprend pas pourquoi tout le monde pleure autant. Elle ne sait pas encore qu'elle est en train de quitter son enfance. En Turquie, trois femmes seules : une mère, une tante malade, une enfant. Elles vivent cachées, entassées dans des appartements avec d'autres exilés. Sans langue. Sans repères. Sans certitude.

Seulement la peur au ventre et l'espoir chevillé au cœur.

Parmi nous, il y avait aussi une femme kurde d'Iran, en fuite avec ses deux fils, que son mari parvint à retrouver et à poignarder dans un appartement voisin. Elles déposent un dossier auprès de l'UNHCR branche de l'ONU qui protège les réfugiés afin d'obtenir un visa légal vers l'Europe. Refus. Une seconde demande. Refus. Alors il ne reste que l'impensable. Partir clandestinement. La première tentative échoue.

Une nuit glaciale dans les montagnes. Des centaines de silhouettes avancent dans le noir. On grimpe. On court. On tombe. La tante de Lana s'effondre d'épuisement. Le bateau part sans elles.

Lana doit alors abandonner les amis qu'elle s'était faits sur le chemin, les gourdes d'eau aux doigts, et regarder, le cœur lourd, ce premier bateau lumineux s'éloigner sans elles. Cette nuit-là, Lana dort sur un rocher, dans le froid, tremblante, recroquevillée contre sa mère. Autour d'elle, les bruits de tirs. Et dans son cœur d'enfant, une question muette : Est-ce que je vais mourir ici ?



Puis vient la deuxième tentative. Des camionnettes les déposent au bord de la mer. Un silence lourd. Une tension presque insoutenable. Devant elles, une carcasse de ferraille flottante. Pas un bateau. Une échelle branlante. Une dizaine de mètres à grimper. Dans l'urgence. Dans la panique. Dans l'obscurité. Lana monte. Mais elle se retourne sans cesse vers sa tante, devenue aveugle, fragile, tremblante. Deux hommes, des amis de la famille retrouvés par hasard en Turquie durant ce périple d'exil, l'aident, marche après marche — et l'un d'eux deviendra plus tard le beau-père de Lana.

Une chute aurait été fatale. Dans la cale, les corps s'entassent. Le sol est dur. L'air est irrespirable. Le voyage devait durer quatre jours. Il en durera huit. Huit jours dans l'obscurité. Huit jours à compter les respirations. Huit jours à prier pour que la mer ne décide pas de tout arrêter.

Le bateau manque de couler à deux reprises. Des prières montent dans le noir. Des chants religieux s'élèvent pour conjurer la mort. Arrivés près de l'Italie, les autorités veulent les renvoyer. Alors les passagers entament une grève de la faim. Lana reçoit un tube de lait concentré. Elle en rêve. Mais on lui dit non. Tenir. Résister.

Finalement, ils atteignent les côtes italiennes. Quelques jours plus tard, direction la France. Paris. Gare de l'Est. Une nuit passée sur un banc. Puis Sangatte.

Le 1^{er} novembre 2000, Lana entre dans ce gigantesque hangar. Plus de cinq cents personnes. Toutes les couleurs. Toutes les langues. Toutes les histoires brisées. Depuis le début du voyage, un seul projet les habite : rejoindre l'Angleterre. Sangatte n'était qu'une étape avant la traversée.

Et pour la première fois, elle comprend que sa douleur n'est pas seule. Que la souffrance est universelle. Mais aussi que la solidarité peut exister. Elle rencontre les bénévoles de la Croix-Rouge. Ahmed. Carole. Elle aide à distribuer

du savon, des vêtements. Et là, quelque chose naît en elle : le besoin viscéral d'aider. Mais la maladie de sa tante s'aggrave. Hospitalisation à Lille. Les projets d'Angleterre s'effondrent. La France devient une terre d'attente.

Clermont-en-Argonne. Centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Et là, pour la première fois de sa vie, Lana entre dans une école. Depuis la Turquie, elle en rêvait. Elle observait les petites filles partir en classe par la fenêtre, en les enviant. Parce qu'être clandestine, c'était aussi être privée d'enfance. À Clermont-en-Argonne, elle découvre les bancs de l'école, les cahiers, les crayons. Et c'est là qu'elle apprend ses premiers mots de français. Premier refus par l'OFPPA. Puis Recours.

Et enfin, l'acceptation. Le 11 juin 2002, la famille obtient le statut de réfugiée politique. La veille, le 10 juin, la tante de Lana meurt. Deux jours. Une victoire. Un deuil. Très tôt, Lana comprend que la vie est faite de contrastes violents.

Puis vient Bar-le-Duc. La poursuite de l'école. Les premiers amis. Les premières victoires scolaires. Brevet. Bac littéraire. Études. Travail. Cette petite fille devient une femme.

Et l'histoire que j'ai imaginée, durant ces trajets entre Strasbourg et Paris... Ce n'est pas une fiction. Cette petite fille, c'est moi. Mais mon histoire n'est pas unique. Je suis une parmi tant d'autres. Car aujourd'hui encore, 26 ans plus tard, des milliers de personnes traversent ce que j'ai traversé. Et souvent bien pire. Ils fuient les bombes. Ils fuient la haine. Ils fuient la faim. Ils fuient pour vivre. Et quand ils arrivent ici, on ne voit souvent plus que leur différence.

On oublie leurs larmes. On oublie leurs nuits sans sommeil. On oublie leurs cicatrices invisibles. Parce qu'ils nous semblent étrangers, on les rend étrangers. Pourtant, derrière chaque exilé, chaque migrant, chaque réfugié, il y a une his-



toire. Une histoire de courage. Une histoire de survie. Une histoire d'espoir. En huit minutes, on ne peut raconter une vie. C'est pour cela que j'écris. Pour moi. Peut-être, un jour, pour d'autres.

Mais s'il y a un fil rouge dans mon histoire, c'est celui-ci : la justice. On nous demande de s'intégrer. Mais je n'aime pas le mot intégration. Parce qu'on ne s'intègre pas en reniant ce que l'on est. On ne s'intègre pas en effaçant son passé. On grandit en faisant dialoguer les cultures. En construisant des ponts, pas des murs. On n'oublie jamais d'où l'on vient. Mais on choisit où l'on va.

Derrière chaque couleur de peau, chaque origine, chaque religion, il y a un cœur. Le même cœur. La même humanité. Et c'est pour cela que le syndicalisme s'est imposé à moi comme une évidence. Militer, c'est défendre. C'est refuser l'injustice. C'est tendre la main. C'est élever l'autre au lieu de l'écraser.

En tant que Kurde, la résistance fait partie de mon héritage. En tant que femme, la lutte fait partie de mon identité. En tant que syndicaliste, la justice sociale est devenue mon combat. Si je suis ici aujourd'hui, ce n'est pas par hasard. C'est parce que chaque main tendue sur mon chemin m'a appris que la solidarité peut changer une vie.

Je souhaite remercier ma fédération PSTE, et tout particulièrement le groupe jeunes, une pensée pour Jeanne, Maud et Anthony et mes référentes du groupe jeunes PSTE, Sandra et Dominique, mon syndicat SYPS Alsace, ainsi que l'URI Grand Est, en particulier mon binôme Alexandre pour leur confiance, leur accompagnement et tout ce qu'ils me permettent de construire dans mon engagement syndical. Je veux aussi remercier infiniment Hélène Ibanez, parce que c'est grâce à elle que je fais ce témoignage aujourd'hui.

Et si mon histoire doit rappeler quelque chose, c'est que chaque vie, chaque exilé, chaque migrant, mérite d'être vu et reconnu.

Le racisme naît de la peur de ce que l'on ne connaît pas, alors apprenons à nous rencontrer avant d'apprendre à nous juger.

Et je rajoute JIN JîAN AZADI (slogan kurde)
FEMME VIE LIBERTÉ
Merci.

Niga.





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous. KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLESIA
Assureur d'intérêt général